

Présidence : Marcel Buisson.

Secrétaire : Bérengère Sucharyna,

Membres présents : Philippe Faure, Jean-Marc Ferchaud, Laurent Fouché, Jean-Marie Fourgeau, Florent Gémeau, Jean-Louis Hauquin, Laurent Parizel, Jean-Claude Renon, Max Roulon, Eric Thouraud, Jean-Luc Vernet,

Membres excusés : Béatrice Gavaille, Rachid Ben Ahmed.

La commission Délégués s'est réunie le lundi 19 octobre 2020 à 19h00 au District de la Charente

La composition de la commission qui a été validée par le Comité de direction du District du 12 octobre 2020 est composée comme suit :

- **1 délégué fédéral** : Philippe Faure,
- **10 délégués régionaux** : Bérengère Sucharyna, Rachid Ben Ahmed, Marcel Buisson, Jean-Marc Ferchaud, Laurent Fouché, Florent Gémeau, Laurent Parizel, Jean-Claude Renon, Max Roulon, Jean-Luc Vernet,
- **3 délégués départementaux** : Béatrice Gavaille, Jean-Louis Hauquin, Jean-Marie Fourgeau,
- **1 nouveau délégué** : Eric Thouraud.

Les informations administratives concernant la commission ont été actualisées en début de réunion dont le règlement de la cotisation.

Il est fait un compte rendu rapide du Comité de Direction du District du 12 octobre 2020.

Ordre du jour : Fonctionnement, Objectifs et Plan d'action (selon les propositions du Comité de Direction élu) :

Fonctionnement

1° Les désignations sont à la charge de l'animateur de la commission (via courriel au District pour traçabilité avec copie au vice-président du pôle « Arbitrage-Officiels » et au délégué désigné).

Matches à risque : certaines commissions possèdent des informations qui permettent de détecter un match à risque : Gouvernance District, Commission compétitions seniors, compétitions jeunes, SRL, CDA, Discipline. Pour éviter la multiplication des réunions, il est proposé que les demandes de désignations soient faites par les animateurs de ces commissions à l'animateur de la commission dans le courant de la semaine précédant la dite rencontre, le vendredi dernier délai si possible.

2° Règlement des indemnités financières de déplacement :

Principe : c'est le demandeur qui règle la facture : soit le District soit le club.

Le principe du remboursement des frais kilométriques des délégués par virement est possible (base règlementaire de 0,401€ du Km ou forfait de 24,06€). Toutefois lors de leurs désignations District, les délégué(e)s qui souhaiteraient être défiscalisés pourront l'être à leur demande. Cette solution choisie par le délégué désigné permettant de ne pas impacter les finances du District ou du club, principe d'ailleurs préconisé par le Comité de direction du District.

3° Rapports de délégations : Après son match District, et afin de valoriser la fonction, chaque délégué sera invité à faire dès à présent un rapport sur son compte Myfff. Ces rapports peuvent être récupérés ensuite sur Foot2000. Philippe Faure aura la charge de les analyser et les archiver.

Objectifs et plan d'action

1° Projet de couverture par des délégués de 1 à 2 matches par journée de championnat D1 dès les matches retour de cette saison :

Seuls, deux délégués ne souhaitent pas participer à cette expérience pour des raisons de disponibilité et ne seront donc pas désignés.

L'expérience peut être tentée avec les moyens actuels sous réserve de l'accord du Comité de Direction (dossier à présenter lors d'un prochain CODIR).

L'animateur de la commission déterminera le plus précisément possible l'impact financier de ce projet.

2° Recrutement Formation Délégués :

Les avis divergent lorsque la question « Comment recrute-t-on ? » est posée.

La majorité de l'assemblée pense que, préalablement, il vaudrait mieux informer les candidats potentiels en quoi consiste exactement la fonction. Solutions possibles : Les délégués, lors de leur désignation sur les matches District, pourraient établir des contacts pour un recrutement. Les membres du Comité de Direction, lors de leurs échanges avec leurs clubs rattachés, pourraient également servir de lien.

Une fiche de poste précisant la fonction est à l'étude dans le but de recruter.

3° Désignation d'un délégué et de deux arbitres au lieu de trois arbitres sur les matches D1, D2

L'assemblée, après débat, juge cette proposition non opportune.

4° Les délégués départementaux, afin de partager l'expérience, pourront être accompagnés une fois dans la saison par un délégué fédéral ou régional.

Cette première réunion aura permis finaliser quelques points pratiques de fonctionnement, elle aura surtout permis de faire connaissance et d'échanger sur la fonction du délégué, point non négligeable, à défaut de n'avoir pu avancer concrètement sur le projet de recrutement-formation qui, compte tenu de l'âge moyen du groupe, devra être traité à court terme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion : à déterminer selon l'actualité, convocations par e-mail.

L'Animateur du Groupe :
Marcel BUISSON

La Secrétaire de séance :
Béregère SUCHARYNA

